

BULLETIN

CHAIRE UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal www.unesco-paysage.umontreal.ca

SOMMAIRE

LA CUPEUM EN BREF pages 1-2 / GRANDIR EN VILLE page 2 / OBSERVATOIRE DES PAYSAGES PÉRIPHÉRIQUES : VILLES ET MÉTROPOLES pages 2-3 / WORKSHOP À MARRAKECH page 4 / BOURSES pages 4-5 / ENTENTE AVEC LE LIBAN page 5 / SITE INTERNET page 5 /

LA CUPEUM EN BREF

L'organisme

À la suite de l'intérêt et des demandes renouvelées de certains États Membres préoccupés par la formation et la sensibilisation des différents acteurs de l'aménagement et de la gestion des territoires urbains et ruraux, l'UNESCO crée sa première chaire en paysage (et plus spécifiquement en architecture de paysage) et profite ainsi de cette occasion unique de constituer un réseau international de coopération scientifique. Dans une perspective d'aménagement des territoires (urbains, ruraux et naturels), cette chaire mise sur le soutien des réseaux des programmes scientifiques intergouvernementaux des secteurs des sciences de l'UNESCO (MOST - Management of Social Transformations, Centre du Patrimoine Mondial et MAB - Man and the Biosphere).

La Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM) positionne le paysage comme un concept de qualification culturelle et sociale de l'environnement et des territoires, qu'ils soient habités, organisés ou naturels. Cette assise s'avère particulièrement pertinente dans le contexte contemporain des multiples enjeux publics relatifs à l'aménagement des territoires et des paysages. Le sentiment de crise du territoire, ainsi que la quête de découvertes et de plaisirs de l'expérience des lieux, de leur identité et de leur intérêt patrimonial suscitent des appels à la défense des paysages, réclamant une ouverture à l'aménagement et au projet de paysage.

La CUPEUM trouve à l'Université de Montréal un point de ralliement particulièrement propice à son épanouissement. Elle est privilégiée par l'École d'architecture de paysage qui collabore aux activités pédagogiques et surtout, elle bénéficie de l'expertise développée depuis de nombreuses années à la

Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. En effet, il se crée depuis plusieurs années, dans cette unité de recherche affiliée, un savoir hautement pluridisciplinaire en ce qu'il convoque naturellement l'architecture de paysage, mais aussi les autres disciplines de l'aménagement (architecture, urbanisme et design), des sciences sociales, humaines et naturelles (anthropologie, géographie, écologie).

Les objectifs généraux

Développement d'une recherche et d'un enseignement supérieur en architecture de paysage pour les partenaires et les collectivités associées;
Internationalisation du savoir misant sur la solidarité universitaire et la mobilité étudiante et professorale;
Rayonnement de l'ensemble des activités générées par la CUPEUM et son réseau pour contribuer activement à la diffusion du savoir.

Les partenaires institutionnels

École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal
Commission canadienne pour l'UNESCO
Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal

Le réseau de coopération scientifique

Université de Rome La Sapienza (Italie)
Département d'architecture et d'analyse de la cité (DAAC)
Département de planification territoriale et d'urbanisme (DPTU)
Université Libanaise de Beyrouth (Liban)
Département d'urbanisme - Institut des Beaux-Arts
Université des études méditerranéennes de Reggio Calabria (Italie)
Département Progettazione per la Città, il Paesaggio e il Territorio (OASI)
Université de Montréal (Canada)
École d'architecture de paysage

BULLETIN

CHAIRE UNESCO

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.unesco-paysage.umontreal.ca

École Nationale d'Architecture de Rabat (Maroc)
 Université Polytechnique de Catalunya (Espagne)
 École technique supérieure d'architecture de Barcelone
 Université Cadi Ayyad - Marrakech (Maroc)
 Faculté des Lettres et Sciences Humaines
 Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II Rabat (Maroc)
 Université Technique de Vienne (Autriche)
 Institut Raumgestaltung und Entwerfen

Structure de fonctionnement

Titulaire

Philippe Poullaouec-Gonidec

Direction et coordination scientifique

Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire

Gérald Domon, directeur scientifique associé

Brigitte Colin, spécialiste du programme

Architecture et Villes (MOST-UNESCO)

Coordination administrative

Isabelle Gaudin, agente d'administration

Dominique Harger, secrétaire administrative,

Division de la Recherche et des Politiques

en Sciences sociales (UNESCO)

Secrétariat

Marianne Louis, agente de secrétariat

GRANDIR EN VILLE

Équipe de recherche

Marie Lessard (chercheuse principale)

Irène Cinq-Mars (chercheuse associée)

Amélie Germain (assistante de recherche)

Juan Torres (assistant de recherche)

Partenaire

Ville de Montréal

Parrainé par l'UNESCO, le projet "Grandir en ville" met de l'avant tant une meilleure connaissance de la relation entre les enfants et leur quartier que la participation de ceux-ci aux interventions sur ce quartier. Le projet a d'abord été réalisé dans les années 1970 puis repris dans les années 1990. Il vise à répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que le

processus d'urbanisation signifie pour la vie des jeunes ? Dans la perspective de ces jeunes, qu'est-ce qui fait d'un quartier urbain un lieu où il fait bon vivre ? Les villes peuvent-elles supporter le développement des jeunes de manière à ce que ceux-ci contribuent à la société civile ? (site Internet, UNESCO-MOST).

Dans la foulée de l'expérience développée pendant trois décennies sous l'égide de l'UNESCO, Grandir à Montréal-Nord est une adaptation du modèle Grandir en Ville dans un quartier montréalais. Il s'agit d'une recherche-action doublée d'une activité pédagogique formelle impliquant, outre les responsables du projet, un petit groupe d'étudiants des diverses disciplines de la Faculté de l'aménagement, des enfants du quartier (de 10 à 14 ans) et leurs parents, de même que divers acteurs locaux.

Jusqu'à aujourd'hui, Grandir en Ville poursuivait trois objectifs : (1) mieux comprendre comment les enfants et les jeunes perçoivent, utilisent et apprécient leur environnement local ; (2) mieux comprendre comment cet environnement peut encourager ou nuire à leur développement individuel et comme citoyens ; et (3) encourager leur participation dans la recherche et l'évaluation ainsi que dans l'action visant à améliorer les collectivités dans lesquelles ils vivent. Le projet de la CPEUM à Montréal-Nord comprend un objectif supplémentaire : (4) amener les enfants à acquérir des connaissances et habiletés leur permettant d'agir sur le paysage de leur quartier, d'où l'interaction entre les enfants et les étudiants en aménagement.

OBSERVATOIRE DES PAYSAGES PÉRI-PHÉRIQUES : VILLES ET MÉTROPOLIS

Équipe de recherche

Philippe Poullaouec-Gonidec et Sylvain Paquette (CUPEUM) dirigent ce projet auquel se sont adjoints les partenaires scientifiques d'un réseau de sept villes issues de quatre pays tels l'Espagne (Barcelone), l'Italie (Rome et Reggio Calabria), le Liban (Saida et Tripoli) et le Maroc (Marrakech et Rabat).

BULLETIN

CHAIRE UNESCO

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.unesco-paysage.umontreal.ca

En 2003, la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) a initié, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) du Québec, une réflexion générique sur le paysage en territoire métropolitain et sur les termes de son opérationnalisation. Cette démarche a contribué à poser les conditions de mise en œuvre d'un "Observatoire des paysages métropolitains montréalais". Les premiers résultats de cette recherche ont mis en évidence la question d'un enjeu de paysage dans la fabrication des nouveaux territoires urbanisés de la métropole. Pendant que le cœur de la métropole débat de la valeur patrimoniale de ses ensembles singuliers et initie des programmes de mise en valeur de la qualité du cadre de vie et des projets de requalification urbaine, sa périphérie se déploie activement à travers des idées fantasques de paysages. L'ensemble de ces constructions paysagères malmènent et dénigrent les réalités territoriales (environnementales et culturelles) sans que les pouvoirs publics s'en préoccupent. Lâchées pour compte aux mains des promoteurs immobiliers, ces constructions paysagères modifient considérablement l'identité urbaine de la métropole.

Parallèlement à cette initiative, un séminaire tenu à Rome en juillet 2003 avec un groupe de chercheurs de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM) et de la DAAC (Dipartimento di Architettura e Analisi della Città) de l'Université La Sapienza de Rome, a permis d'entamer un dialogue structurant de recherche autour du thème générique des "paysages des territoires périurbains". Les échanges qui se sont poursuivis depuis ont permis de préciser un questionnement spécifique, novateur et très peu documenté. Alors que l'équipe de la CPEUM entendait explorer le rôle de la promotion immobilière comme vecteur d'invention de nouveaux paysages dans la périphérie montréalaise et initier une réflexion sur le cadre opératoire par des projets d'expérimentation (Workshop), l'équipe de la DAAC proposait, quant à elle, une lecture de la périphérie de Rome en terme de requalification.

Aussi, dans le contexte de ces réflexions bilatérales, il s'est avéré tout à fait souhaitable, en plénière du 1er Forum international de la CUPEUM à Paris (octobre, 2003), d'élargir ce projet aux autres partenaires du réseau UNESCO. Dans le cadre d'un 1er rendez-vous pour la mise en œuvre d'un "Observatoire

des paysages de la périphérie : villes et métropoles" tenu à Rome en juin 2004, un partenariat multilatéral a été proposé autour d'une première phase de développement de cet observatoire international quant à la question de la fabrication des paysages des territoires périurbains. Ces échanges se déplacent à Rabat en novembre 2004 pour discuter des avancements de chacune des équipes participantes.

L'idée d'élaborer cet "Observatoire" en tant qu'outil privilégié pour la reconnaissance, l'intervention et le suivi des paysages en territoire périurbains s'avère fort prometteuse. D'abord, parce que la question du paysage en territoire urbanisé est en émergence. Ensuite, parce qu'à l'exception de quelques travaux pionniers, aucune étude ne s'est véritablement penchée sur la question de la qualification, de la fabrication et de l'opérationnalisation des paysages en territoires urbains et périurbains. Il est assuré que les résultats de ces recherches et échanges internationaux contribueront à cadrer des plans d'actions paysagères éclairés (ex. : protection, gestion et aménagement) et spécifiques aux contextes et aux expériences de chacun. À l'instar de l'exemple montréalais, les retombées de ces recherches bénéficieront directement aux collectivités locales et régionales des territoires concernés.

Ainsi pour maximiser les effets structurants des travaux à initier, il a été décidé que chacune des institutions universitaires engagées dans cet observatoire ratifie des conventions de coopération scientifique avec des institutions locales ou avec des ministères directement concernés par les problématiques identifiées. Un tel partenariat devrait assurer le soutien (budgétaire ou logistique) de chacune des réflexions et contribué ultérieurement à la mise en œuvre d'actions par les pouvoirs publics.

Le rayonnement constituera aussi l'un des leviers clés dans ce projet. La diffusion (grand public et scientifique) des résultats de recherche sur les scènes locales et internationales fera l'objet d'attention particulière pour interpeller la société civile face aux enjeux ciblés. Par ailleurs, il est prévu de porter l'ensemble des réflexions de cet observatoire auprès des grands forums internationaux (Forum urbain mondial -FUM/WUF 2006, Convention européenne du paysage, etc.) et de multiplier les occasions de rencontre à l'intérieur des villes du réseau (colloques, expositions, séminaires de recherche, workshops, etc.).

BULLETIN

CHAIRE UNESCO

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.unesco-paysage.umontreal.ca

WORKSHOP À MARRAKECH

Dates

Du 25 novembre au 4 décembre 2004

Responsables scientifiques

Philippe Poullaouec-Gonidec (CUPEUM)
Ouidad Tebbaa (Université Cadi Ayyad - Marrakech)

Comité scientifique et pédagogique

Philippe Poullaouec-Gonidec
Ouidad Tebbaa
Saïd Fakir (Département paysage - Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II)
Abderrahmane Chorfi (École Nationale d'Architecture de Rabat)
Stefan Tischer (École d'architecture de l'Université de Montréal)

Participants

44 étudiants de quatre pays du réseau de la CUPEUM (Italie, Canada, Liban et Maroc)

Contexte

Seule oasis occupant la partie nord de la chaîne du Haut-Atlas du Maroc, la Palmeraie de Marrakech fait face depuis plus de dix ans à une pression foncière croissante. Ainsi, la qualité de ses paysages attire un nombre croissant de touristes, de résidents étrangers et d'investisseurs dont la venue a pour effet de créer une menace réelle, que ce soit par l'augmentation de la valeur des terres ou par la difficulté d'assurer l'insertion harmonieuse des nouvelles implantations ou par le maintien d'activités agricoles traditionnelles.

Ces pressions de développement, que subit le vaste territoire de la Palmeraie depuis 1990, posent plusieurs problèmes complexes :

-d'ordre environnemental : mutation du couvert végétal, apparition de friches végétales, transformation des écosystèmes naturels, abandon des systèmes d'irrigation traditionnels (Khettara) et problèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées;

-d'aménagement du territoire : mitage foncier, transformation des structures traditionnelles de l'habitat (Douar), recul et disparition de cultures traditionnelles et maraîchères;

-d'ordre culturel et social : perte de l'identité paysagère et mutation des expressions paysagères, absence de mesure publique de mise en valeur de la Palmeraie, privatisation d'un paysage d'intérêt patrimonial et emblématique;

-d'ordre économique : développement touristique extensif -circuit de la Palmeraie-, intensif -infrastructures- et domiciliaire de haut de gamme.

Les rencontres préalables à la tenue du Workshop ont permis de dialoguer avec les divers intervenants publics (Agence urbaine de Marrakech, ministère de la Culture, etc.). Elles ont démontré l'importance de mener des réflexions et de dégager des hypothèses d'aménagement envers ce territoire, des scénarios qui prôneraient la mise en valeur publique du territoire et la réinvention des paysages de la Palmeraie à travers la caractérisation des attraits locaux, leur mise en valeur et leur préservation. Ces réflexions menées à travers le Workshop sont l'occasion d'identifier des mesures ciblant spécifiquement les paysages, tout en étant conscients que la meilleure façon de préserver la qualité de ceux-ci est de maintenir bien vivantes les activités qui les ont façonnés.

Le Workshop est ainsi propice au développement de scénarios illustrant bien l'importance du maintien et de la cohabitation des usages (agriculture, tourisme, habitation, etc.). D'autre part, il devrait ainsi offrir plusieurs illustrations sur les manières et les actions à poser pour en arriver à concrétiser la multifonctionnalité du territoire et de son développement viable.

Enfin, la Palmeraie de Marrakech constitue un laboratoire exceptionnel sur la question des paysages de la périphérie. À ce titre, le Workshop 2004 constitue une première réflexion sur les périphéries de cette ville qui sera directement intégrée dans les travaux de recherche de l'"Observatoire des paysages métropolitains montréalais" de la CUPEUM.

O c t o b r e - N o v e m b r e 2 0 0 4

BULLETIN

CHAIRE UNESCO

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.unesco-paysage.umontreal.ca

BOURSES DE LA CUPEUM

Félicitations à Martin Bérubé, Frédérick Brault, Axelle Buriez, Claude Cournoyer, Isabelle Lina Lalonde, André-Gabriel Lussier, Csilla Pordany-Horvath, Cédric Proulx, Yannick Roberge et Guillaume Vanderveken. Ils ont obtenu une bourse de 1 000 \$ réservée chaque année à 10 étudiant(e)s de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal pour leur permettre de payer une partie des coûts de participation à un workshop dans l'un des pays du réseau de la CUPEUM. Cette année, le workshop se déroule au Maroc.

Félicitations à Bouchra Mrabeti de l'École Nationale d'Architecture de Rabat et à Rita F. Karam du Département d'urbanisme de l'Université Libanaise qui ont obtenu chacune un montant de 2 500 \$. Cette bourse est réservée aux étudiant(e)s des cycles supérieurs inscrit(e)s auprès des institutions du réseau de coopération internationale de la CUPEUM.

Cette bourse permettra à Mme Mrabeti de suivre une session d'études à la maîtrise en aménagement (M.Sc. A), option "paysage" de l'École d'architecture de paysage et de la Faculté de l'aménagement. Mme Mrabeti bénéficie également, en guise d'appariement, d'une bourse complémentaire d'exonération de frais de scolarité (de l'Université de Montréal) de 12 crédits.

Mme Karam, quant à elle, a participé, grâce à cette bourse, au workshop de la CUPEUM qui s'est tenu au Maroc.

ENTENTE AVEC L'UNIVERSITÉ LIBANAISE DE BEYROUTH

En juin dernier, Philippe Poullaouec-Gonidec était mandaté par le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, pour assister à la signature officielle des ententes de coopération entre l'Université Libanaise, l'Université de Montréal et la CUPEUM.

Sous la présidence du recteur de l'Université Libanaise (UL), Dr. Ibrahim Kobeissi, la cérémonie

officielle de signatures réunissait notamment la responsable des Relations internationales de l'Université Libanaise, Bernadette Abi Saleh, le doyen de la Faculté d'Agronomie, Moustapha Mroueh, le doyen de l'Institut des Beaux-Arts, Hachem El Ayoubi, le directeur du DESS d'urbanisme, Léon Telvizian, la Secrétaire générale de la Commission Libanaise de l'UNESCO, Salwa Saniora Baassiri, le représentant local du bureau de l'UNESCO à Beyrouth, Joseph Kreidi et le directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, Stefan Tischer.

Cette séance a permis de ratifier la première convention de coopération entre ces deux institutions universitaires et de signer un avenant d'entente entre l'Institut des Beaux-Arts et la CUPEUM. Cette dernière ouvre des perspectives de coopération fort stimulantes tant sur le plan des échanges étudiants que sur la mobilité professorale afin de soutenir l'enseignement et la recherche en architecture de paysage.

SITE INTERNET

La CUPEUM a maintenant son site Internet : www.unesco-paysage.umontreal.ca

Le bulletin de la CUPEUM est bimestriel.

Responsable : Isabelle Gaudin

Pour tout commentaire ou demande d'information, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

paysage@paysage.umontreal.ca